Chaque année, le **don** d'**organes** et la **greffe** permettent de sauver des vies. En 2011, ce sont près de 5 000 personnes qui ont bénéficié d'une
greffe
d'
organe
en France. Or, le nombre de greffes est à ce jour insuffisant, et des personnes meurent faute d'avoir pu bénéficier d'une greffe à temps.

Alors que les demandes ne cessent d'augmenter, du fait des progrès de la médecine mais aussi du vieillissement de la population, la progression du nombre de greffes stagne depuis plusieurs années. Selon l'**Agence** de la **biomédecine**, près de 10 000 personnes étaient en attente de greffe d'organes au 1 er janvier 2012.

Aujourd'hui, 30% des possibilités de dons lors d'un décès sont refusés : dans le respect de la volonté de la personne décédée, mais aussi par un manque cruel d'information des proches.

C'est pourquoi, Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé, réaffirme sa volonté de poursuivre les efforts pour augmenter le nombre de dons d'organes « moins d'une personne sur deux a fait connaître son choix sur le don d'organes, c'est encore trop faible. ». La ministre souhaite que soit renforcée l'information :

- auprès du grand public et des associations. Il s'agit d'innover pour inciter chaque personne majeure à exprimer son choix : être donneur et le faire savoir à son entourage, ou refuser de l'être et s'inscrire au

fichier national des refus aux dons d'organes .

La ministre souhaite soutenir toutes les actions innovantes permettant de sensibiliser le grand public à ce geste de solidarité, en s'assurant que les informations fournies permettent d'exercer un choix libre et éclairé.